

## WP 3.4: Séminaire sur le montage et la gestion administrative et financière de projets européens

### PROGRAMME

#### Agence Nationale de la Promotion de la Recherche scientifique

Les 10 au 11 mai 2016

#### Qui est concerné?

- *Coordinateurs ou gestionnaires de projets européens de recherche et de coopération*
- *Gestionnaires comptables, gestionnaires de contrats européens, et gestionnaires de laboratoires*
- *Agents comptables, responsables des départements financiers et comptables, contrôleurs des dépenses des Universités, centres de recherche et bureaux de transfert de technologie.*
- *Responsables des administrations des finances, des douanes, de la banque centrale...*
- *Responsables des ministères : Finances, Développement, Investissement et Coopération internationale, Enseignement supérieur et Recherche scientifique...*

#### Quel est l'objectif?

*L'objectif visé au cours des deux jours est de développer la capacité de ces acteurs à gérer des projets européens, selon les règles administratives, financières et comptables de la commission européenne pour les programmes qu'elle finance, tout en les inscrivant dans le cadre réglementaire tunisien, en particulier pour les établissements universitaires et de recherche. A partir des expériences passées, nous avons identifié un certain nombre de points particulièrement critiques pour la réussite des projets, tels que la gestion de comptes en euros, le contrôle a priori de l'engagement des dépenses, l'achat et le dédouanement de matériel étranger, la comptabilité analytique requise par l'Europe, entre autres.*

*Nous comptons sur votre expertise et votre expérience dans ces domaines pour éclairer l'ensemble de ces questions du point de vue de la réglementation existante et pour étudier les dispositifs et dispositions nécessaires à mettre en œuvre pour permettre aux institutions publiques tunisiennes de répondre aux appels à projets européens et de les coordonner. Cela est particulièrement d'actualité au moment où la Tunisie vient de ratifier l'accord d'association avec l'Europe pour le programme de recherche Horizon 2020 (H2020).*

#### Résultats visés :

- ✓ *Connaître le cadre de financement des projets Européens et les règles applicables.*
- ✓ *Connaître les exigences de l'Europe en matière de gestion et de contrôle financier et administratif des projets européens*
- ✓ *Identifier les problèmes éventuels et trouver les moyens de concilier les règles nationales de gestion administrative, financière et comptable des établissements publics avec les exigences et règles de l'Europe en matière de gestion et de contrôle financier et comptable des projets européens*

## Mardi 10 mai 2016

8h30

### Accueil des participants

8h45-9h15

### Mots d'ouverture

Le Directeur Général de l'Agence Nationale de la Promotion de la Recherche scientifique, **Pr. Khaled GHEDIRA**

La coordinatrice du projet COMPERE-Averroès, **Mme Maggy PEZERIL**

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

9h15-10h

### Comprendre l'environnement financier des projets européens de recherche et de coopération à destination des établissements d'enseignement supérieur et de recherche

Intervenants : **Mme Maggy PEZERIL -Pr. Sonia ABDELHAK**, chercheur à l'Institut Pasteur de Tunis

- ❖ Construire un projet, établir une demande de subvention : la dimension financière
- ❖ Accéder à un financement de fonds européen : la convention de subvention (responsabilité financière et mécanisme de garantie)
- ❖ Les règles d'éligibilité des dépenses : coûts directs et indirects
- ❖ Le système de remboursement des coûts : forfaits et coûts réels
- ❖ Rendre compte du projet réalisé et répondre aux contrôles : les états financiers et leurs certifications, la politique d'audit de la CE

Questions / réponses

10h-10h30

### Présentation des résultats de l'enquête COMPERE et du questionnaire de préparation du séminaire

**Mme Maggy PEZERIL et Mme Audrey GUITTARD**, chef de projet COMPERE-Averroès

10h30-10h45

### Pause-café

10h45-12h30

### Tour de table / Le point de vue des institutions concernées : comprendre le cadre réglementaire tunisien applicable aux projets européens en matière de gestion financière et comptable, de transfert de devises, et de dédouanement de matériel.

- Les Ministères (MESRS, Finances et MDICI)
- La Banque Centrale
- La Douane
- Les Contrôleurs des dépenses
- Le Bureau National Erasmus +

12h30-14h

### Pause-Déjeuner

14h-15h

**Table-ronde / Retours d'expériences, témoignages : les difficultés rencontrées, bonnes pratiques et difficultés rencontrées lors de la programmation 2007-2013 et les défis à relever pour les projets H2020 et Erasmus +**

Intervenants : Pr. Sonia Abdelhak (IPT); Pr. Latifa Bousselmi (CERTE); Pr. Radhouane Gdoura (Université de Sfax) ; autres experts (*sous réserve*)

Modérateur : Mme Lobna ZAKRAOUI, Sous-Directrice de la recherche scientifique, de la coopération internationale et de l'évaluation universitaire, UTM

15h-15h45

**Discussion plénière / Les enjeux liés à la gestion administrative et financière des projets européens de recherche et de coopération : comment concilier comptabilité publique nationale et réglementation européenne ?**

**Les intervenants de la journée**

Modérateurs : Mme Amani Charrad, Chargée du Partenariat et de la Coopération internationale (ANPR) ; Mme Amina Maamar, Sous-directeur chargée de la coopération avec l'Europe (MESRS)

*Questions à traiter :*

- Comment faciliter l'engagement des dépenses d'un projet et le versement aux partenaires ?
- Comment rendre compatible le contrôle à priori et la gestion de projets européens ?
- Comment articuler les spécificités de la réglementation de l'institution bénéficiaire et des institutions partenaires avec les lignes directrices d'utilisation de la subvention ?

*Questions/réponses*

15h45-16h

**Pause-café**

16h-17h15

**Suite de la discussion plénière**

- Comment alléger la procédure concernant les paiements en euro et les transferts de devise ?
- Achat d'équipement : comment dépasser la complexité douanières, administratives et de contrôle pour faciliter l'achat à des fournisseurs internationaux ?
- Comment éviter les risques liés aux audits financiers ?
- La qualification et le recrutement des personnels : comment développer les compétences de chaque institution partenaire pour gérer les comptes des projets de coopération avec l'UE conformément aux règles de l'UE ?

17h15 - 17h30

**Conclusions de la journée :**

Pr. Khaled GHEDIRA, Directeur Général de l'Agence Nationale de la Promotion de la Recherche scientifique

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

**Mercredi 11 mai 2016**

9h00-11h

**Session 1 : Comprendre les principaux aspects de la gestion administrative et financière d'un projet européen**

- Le budget prévisionnel et ses révisions
- Le Grant Agreement et ses avenants
- Le consortium agreement
- L'éligibilité des dépenses

Intervenants : Mme Maggy PEZERIL ; Pr. Sonia ABDELHAK ; Mme Audrey GUITTARD ; autres experts (*sous réserve*)

11-11h15

Pause-café

11h15-12h

**Session 2 : Les bonnes pratiques pour la gestion et le suivi budgétaire des projets**

- Le suivi, la supervision et le contrôle des aspects financiers d'un projet
- Le principe de gestion basé sur les activités (du plan de travail au budget)

Intervenants : Mme Maggy PEZERIL ; Pr. Sonia ABDELHAK ; Mme Audrey GUITTARD ; autres experts (*sous réserve*)

12h30-14h

Pause-Déjeuner

14h -15h30

**Session 2 : Les bonnes pratiques pour la gestion et le suivi budgétaire des projets**

- La gestion des échéances et les alertes
- Traçabilité des dépenses, transparence de la gestion et les outils disponibles

Intervenants : Mme Maggy PEZERIL ; Pr. Sonia ABDELHAK ; Mme Audrey GUITTARD ; autres experts (*sous réserve*)

15h30 -15h45

Pause-café

15h45 -17h

**Conclusions et bilan**